

Le problème du corpus de textes littéraires en classe de langue première. Entrevues avec 32 agents des champs littéraire et scolaire en regard des idées de littérature et de littérature d'enfance et de jeunesse

• Jean-François Boutin •

Summary: *In this second of a three-part study on the specificity of children's literature, Jean-François Boutin analyzes the results of a survey on the definition of children's literature. He has corresponded with several French, Belgian and Québécois writers, publishers and scholars. It seems that though most consider children's literature as "literature" or as partially literary by nature, some specialists still view books written for children as some sort of "sub-literature."*

Résumé: *Dans cette seconde partie d'une étude sur la spécificité de la littérature pour la jeunesse, Jean-François Boutin nous fait part d'une enquête menée auprès d'auteurs, d'éditeurs et de spécialistes français, belges et québécois. Il semblerait que, même si pour la majorité des praticiens cette production est, de plain pied ou en partie, littéraire en soi, il n'en reste pas moins que certains soutiennent toujours que la littérature pour la jeunesse ne relève que du champ de la paralittérature.*

Fiction, évidemment.

(Robert Cormier, *L'Éclipse*, 1989, p. 160)

Rappel

La didactique du français langue première — DFL₁ — (Simard, 1997) a été présentée, dans un premier article¹, comme une jeune discipline qui cherche à consolider son épistémè² et à améliorer les pratiques pédagogiques langagières. Au sein de la DFL₁ existent différents domaines, dont celui qui

nous concerne davantage, la didactique de la littérature (Reuter, 1987) ou, comme on tend de plus en plus à la dénommer, la didactique de la lecture littéraire (Dufays et Gemenne, 1995). Pour notre part, nous préférons parler d'une didactique de la littérature dans le sens d'une lecture/écriture littéraire.

Les spécialistes du domaine poursuivent actuellement une démarche de redéfinition de ses assises, tant sur le plan des pratiques littéraires des élèves (Legros, 1992 et 1996) que sur celui des valeurs en jeu dans cet enseignement et des idéologies qui s'y affrontent (Yerlès et Lits, 1992). Ces personnes tentent de repenser la problématique générale de l'enseignement de la littérature en classe de langue première, de l'ordre préscolaire/primaire aux ordres postsecondaires.

L'une des dimensions fondamentales de cette problématique concerne la constitution du corpus des textes littéraires à présenter aux apprenants. L'atteinte d'un consensus sur cette question se heurte à plusieurs écueils, dont la manière de concevoir la *littérature d'enfance et de jeunesse* par rapport à la *littérature* dite générale.

Nous avons voulu clarifier ce qui fonde ces deux idées. Pour ce faire, nous avons analysé, dans un premier temps, de nombreux écrits provenant aussi bien des spécialistes de la littérature que des didacticiens de la littérature, étude qui nous a révélé que les rapports entre la *littérature* et la *littérature d'enfance et de jeunesse* étaient envisagés de façon plutôt ambivalente et nullement consensuelle. Dans un deuxième temps, nous avons interviewé plusieurs personnes œuvrant dans les domaines de la littérature et de l'enseignement littéraire. Une série d'entrevues en Europe et au Québec a donc eu lieu à l'automne 1996 et au printemps 1997.

Nous avons réalisé ces entretiens afin de mieux connaître les conceptions épistémologiques³ que se forgent divers agents à propos des rapports entre la littérature générale et la littérature d'enfance et de jeunesse, dans la perspective de l'enseignement littéraire. Quelle(s) littérature(s) enseigner? La littérature d'enfance et de jeunesse *puis* la littérature générale? La littérature d'enfance et de jeunesse *et* la littérature générale? La littérature, tout court? En classe de langue première, faut-il aborder la littérature d'enfance et de jeunesse comme une littérature spécifiquement vouée aux besoins d'un sujet lecteur défini, enfant ou adolescent (Soriano, 1975; Madore, 1994; Gervais, 1996)? Ou, au contraire, déclarer ce concept inopérant en soutenant qu'il n'y a qu'une seule et unique littérature (Goldenstein, 1990; Poslaniec, 1992)? De ce débat devrait se dégager une ligne maîtresse pour que nous pourrions alors défendre ...

1 Description des entrevues avec les spécialistes, créateurs, professeurs et éditeurs de la littérature et de la littérature d'enfance et de jeunesse

Pour effectuer notre série d'entrevues auprès des agents des champs littéraire et scolaire, nous avons suivi certains principes méthodologiques, qui sont expliqués dans les lignes qui suivent. Nous commenterons ainsi la préparation et la réalisation des entretiens, de même que les modalités choisies pour traiter leur contenu.

1.1 La série d'entrevues (cueillette des informations)

Pour affiner l'analyse des idées de *littérature* et de *littérature d'enfance et de jeunesse*, nous avons choisi d'étendre notre étude à la francophonie afin d'obtenir les avis d'agents de divers milieux. Ainsi, nous avons entrepris un voyage de recherche aux mois d'août, septembre et octobre 1996, avec des arrêts à Louvain-la-Neuve et Namur (Belgique), Strasbourg, Nice, Rennes et Paris (France), afin de rencontrer différents spécialistes, les interroger et recueillir leurs propos, idées et opinions en regard de notre problème de recherche. Au printemps 1997, nous avons effectué une seconde série d'entrevues au Québec, auprès d'agents issus des mêmes milieux.

Le tableau 1 présente la liste de toutes les personnes rencontrées en Europe et au Québec. Au total, trente-deux agents ont accepté de nous recevoir en entrevue, à la suite d'une demande écrite que nous leur avons envoyée. Nous avons eu la chance de nous entretenir avec huit Belges, seize Français et huit Québécois. Nous tenons à les remercier toutes et tous de leur précieuse collaboration.

Plusieurs de ces personnes œuvrent dans plus d'un domaine; par exemple, un spécialiste de la littérature de jeunesse peut aussi endosser la fonction d'écrivain. Dans l'ensemble, on peut établir quatre grandes sphères d'activités où se regroupent les gens qui ont participé à notre enquête. Tout d'abord, la sphère de la **création** regroupe treize écrivains et illustrateurs. L'**édition**, pour sa part, est constituée de quatre éditeurs, dont trois qui se vouent exclusivement à l'édition pour l'enfance et la jeunesse. On retrouve ensuite douze interviewés dans la troisième sphère d'activités, celle de **l'enseignement et de la promotion de la littérature d'enfance et de jeunesse**. Enfin, neuf personnes se consacrent à la **recherche et à l'enseignement littéraire**, dont plusieurs didacticiens du français et de la littérature. Il faut souligner le déséquilibre marqué, en termes de représentation, entre les différentes sphères, notamment dans le secteur de l'édition (quatre éditeurs), ainsi que la prédominance relative de la sphère de la création ainsi que celle de l'enseignement et de la promotion de la littérature d'enfance et de jeunesse, avec respectivement treize et douze représentants.

Tableau 1

Liste des agents rencontrés en Europe (1996) et au Québec (1997)
(par ordre chronologique des entrevues)

		<i>Sphères d'activités*</i>
Belgique		
Pierre Massart	Professeur de littérature	D
Jean-Louis Tilleuil	Chercheur en littérature	D
Marie-Anne Piret	Chercheure en littérature	D
Jean-Louis Dufays	Didacticien du français (littérature)	D
Nicole Nachtergeale	Rédactrice en chef (<i>Alice</i>)/critique d'art	C
Daniel Fano	Rédacteur en chef (<i>Alice</i>)/critique littéraire	C
Pierre Yerlès	Didacticien du français	D
Georges Legros	Didacticien du français (littérature)	D
France		
Claude Lapointe	Illustrateur/professeur d'illustration	A
Jean-Louis Maunoury	Écrivain	A
Susie Morgenstern	Écrivaine	A
Jacques Clément	Éditeur (Éditions Ouest-France)	B
Yak Rivais	Écrivain	A
Rolande Causse	Écrivaine/spécialiste de la littérature de jeunesse	A,C
Jean Perrot	Professeur/spécialiste de la littérature de jeunesse	C,D
Anne-Marie Pol	Écrivaine	A
Luda Schnitzer	Écrivaine/spécialiste de la littérature de jeunesse	A,C
Jacques Charpentreau	Écrivain/spécialiste de la poésie	A,D
Bernard Epin	Spécialiste de la littérature de jeunesse	C
Raoul Dubois	Spécialiste de la littérature de jeunesse	C
Jean Fabre	Éditeur pour la jeunesse (L'École des loisirs)	B
Monique Hennequin	Spécialiste de la littérature de jeunesse	C
Marie Lallouet	Éditrice (Éditions Casterman / secteur jeunesse)	B
Janine Despinette	Spécialiste de la littérature de jeunesse	C
Québec		
Dominique Demers	Écrivaine/spécialiste de la littérature de jeunesse	A,C
Monique Lebrun	Didacticienne du français	D
Michèle Marineau	Écrivaine	A
François Gravel	Écrivain	A
Gérard Purcell	Administrateur (Communication/Jeunesse)	C
Francine Sarrasin	Historienne de l'art / spécialiste de l'illustration	C
Robert Soulières	Éditeur (Soulières Éditions)/écrivain	A,B
Carmen Marois	Écrivaine	A

* *Sphères d'activités des agents:*

A — *Création*

B — *Édition*

C — *Enseignement et promotion de la littérature d'enfance et de jeunesse*

D — *Recherche et enseignement littéraires*

Chaque personne rencontrée devait répondre à trois questions dans le but de dégager ses diverses conceptions des idées de *littérature* et de *littérature d'enfance et de jeunesse* en fonction de l'enseignement de la littérature en classe de langue première. Les réponses émises alors étaient spontanées. Elles ont

été enregistrées sur bandes magnétiques, puis transcrites grâce au traitement de texte.

Des trois questions posées aux sujets interrogés, c'est la dernière qui constituait le nœud de notre démarche, car celle-ci était directement liée à notre problème de recherche. Le libellé des trois questions adressées aux agents rencontrés en Europe et au Québec est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2
Questions d'entrevue

-
- 1) D'après vous, quel devrait être le rôle de l'école pour l'initiation littéraire des jeunes?
 - Quels types d'enseignement proposer?
 - Quels objectifs viser?
 - Quels contenus d'enseignement transmettre?
 - Quels textes littéraires y aborder?

 - 2) À votre avis, un enseignement (systématique ...) de la littérature doit-il être réalisé exclusivement au niveau secondaire ou, au contraire, ne devrait-il pas être présent dès le début du cours primaire?
 - Dans l'affirmative, quelle progression devrait-on suivre?
 - Dans l'affirmative, quelles différences devrait-on établir entre l'ordre primaire et l'ordre secondaire?

 - 3) Il existe, du moins dans le domaine de l'édition, une littérature qui se présente et se nomme comme destinée à *l'enfance* et à *la jeunesse*, littérature qui s'est développée au fil des ans. Comment concevez-vous cette littérature? Est-elle intéressante? Est-elle pertinente? Quelle est sa place et quel est son statut dans le champ littéraire? Quelle place et quel statut devrait-on lui réserver dans le domaine scolaire?
- Fondamentalement, est-ce que cette littérature existe en soi ou, au contraire, n'y a-t-il qu'une littérature, c'est-à-dire des textes littéraires, peu importe l'âge du public lecteur (des destinataires)?
-

1.2 Comment traiter le contenu des entrevues?

Pour traiter la grande quantité d'informations obtenues au cours des trente-deux entrevues, nous avons d'abord choisi de transcrire le plus fidèlement possible l'intégralité des propos tenus par nos différents interlocuteurs et interlocutrices. Pour l'analyse de ces transcriptions, deux options s'offraient à nous: utiliser un logiciel d'analyse qualitative de données ou se livrer, par une lecture attentive et répétée, à une analyse interprétative des données (Huberman et Miles, 1991, p. 378), grâce notamment à certains «mots clés». Après avoir effectué quelques essais avec le logiciel *Nudist*, nous l'avons jugé peu utile et surtout beaucoup trop lourd pour l'analyse de nos transcriptions d'entrevues.

Deux éléments fondamentaux devaient être dégagés des transcriptions. Tout d'abord, il fallait percevoir les définitions proposées des idées de *littérature* et de *littérature d'enfance de jeunesse*. Par la suite, il convenait d'identifier la position de chaque personne rencontrée devant le problème du statut de la littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à la littérature générale. Comme cet aspect pouvait être facilement dégagé à l'aide de cadres d'analyse prédéterminés, nous avons opté pour la seconde solution, celle de l'analyse interprétative.

Cette méthode qualitative de traitement des données, bien qu'exigeante et assez fastidieuse, répondait parfaitement à nos objectifs initiaux, soit de sonder en premier lieu les conceptions de chaque agent interrogé en regard de notre problème de recherche, puis de regrouper ces personnes selon le statut qu'elles attribuent à la littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à la littérature générale. De l'analyse présentée dans le premier article avait émergé l'hypothèse de l'existence d'une triple représentation de l'univers littéraire. Les entrevues viennent à leur tour confirmer la présence de trois positions épistémologiques chez les sujets interrogés. Les trois grandes «conceptions-types» utilisées pour l'analyse des discours sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3

«Conceptions-types» utilisées pour l'analyse qualitative des transcriptions

1^{re} conception: une seule et unique littérature.

2^e conception: deux littératures distinctes et autonomes.

3^e conception: la littérature et une pré/para/sous-littérature d'enfance et de jeunesse.

Selon la première représentation, la littérature est un ensemble unique qui n'admet aucune distinction entre la *littérature* et la *littérature d'enfance et de jeunesse* (Poslaniec, 1992; Roy, 1994). Plusieurs personnes pensent au contraire qu'il existe deux espaces littéraires autonomes, deux champs littéraires distincts et indépendants avec chacun ses particularités propres (Soriano, 1975; Demers, 1994). Enfin, d'autres estiment plutôt que la littérature d'enfance et de jeunesse se subordonne à «la» littérature, que la première est davantage une pré/para/sous-littérature (Massart, 1975; Legros, 1995; Vernet, 1995).

Ces trois conceptions viennent compliquer l'entreprise didactique de lecture/écriture littéraire, surtout en ce qui concerne le choix du corpus de référence. Il nous faut considérer chacune de ces trois positions, car c'est à partir de ce conflit que nous tenterons de proposer un nouveau modèle de corpus littéraire pour la classe de langue première, proposition qui reposera

sur les diverses conceptions mises de l'avant par les écrits et la série d'entrevues et qui, nous le souhaitons, pourra guider l'articulation des futurs programmes d'enseignement en langue première.

Dans ce but, nous avons lu et relu les transcriptions des entrevues afin d'y relever les définitions proposées et de préciser les positions soutenues par les agents rencontrés. Chaque personne a été par la suite classée dans l'un ou l'autre des trois «catégories» de cette triade : les tenants d'une littérature unique, les partisans de la prégnance de deux littératures indépendantes et les défenseurs d'une para/pré/sous-littérature d'enfance et de jeunesse subordonnée à «la» littérature. Il faut préciser toutefois que certains agents ont adopté des positions plus nuancées, mitoyennes entre deux tendances.

2 L'analyse du contenu des entrevues

Les personnes que nous avons rencontrées prennent manifestement part au débat relatif au statut de la littérature dite d'enfance et de jeunesse et soutiennent une position qu'il est assez aisé d'associer à l'un ou l'autre des pôles de notre triade. Nous examinerons chacune de ces positions en les illustrant par des extraits des transcriptions de nos entretiens.

2.1 Une seule et unique littérature

«Je considère que lorsqu'un écrivain met le meilleur de lui-même dans le texte d'un album [...] s'il le fait avec le désir de transmettre quelque chose qui sera appelé une œuvre classique pour les générations suivantes, même s'il ne s'agit que d'un poème de quelques phrases étalé dans trente pages d'un album, c'est de l'aussi grande littérature que le *Cid* de Corneille». Ainsi s'exprime Janine Despinette, spécialiste de la littérature d'enfance et de jeunesse, qui défend avec conviction l'idée d'une seule et unique littérature, sans aucune distinction.

Cette conception est partagée par Monique Hennequin, responsable à Paris du CRILJ (Centre de recherche et d'information en littérature de jeunesse), lorsqu'elle affirme qu'il y a «une littérature ...» et que «par essence, il n'y a pas de distinction». Elle réfute même ce que Poslaniec (1992) considère comme la seule et unique spécificité de la littérature d'enfance et de jeunesse: l'album. Madame Hennequin explique que «les albums sont littéraires et esthétiques; ça développe tout un imaginaire moderne, une sensibilité ...» et conclut: «lire, c'est aussi être citoyen. C'est donc très important». Aussi bien pour un enfant que pour un adulte.

Cette représentation de la littérature est principalement défendue par des créateurs, c'est-à-dire le groupe des écrivains et des illustrateurs. Anne-Marie Pol, Claude Lapointe, Yak Rivais, François Gravel, Michèle Marineau,

Carmen Marois et Robert Soulières adhèrent tous à l'idée d'une seule et unique littérature, sans aucune frontière que ce soit. L'illustrateur Claude Lapointe légitime son choix en dressant un parallèle entre la peinture et la littérature:

Ce qui est étrange, c'est que l'illustration, par rapport à la peinture, est considérée comme un sous-produit, et la littérature de jeunesse, par rapport à la littérature, est considérée comme un sous-produit. Comme si le fait que ces deux domaines, ayant des contraintes, ne pouvaient faire partie du grand domaine de la littérature avec un grand L et de la peinture avec un grand P.

Francine Sarrasin, historienne de l'art et spécialiste de l'illustration des livres pour l'enfance et la jeunesse, adopte le point de vue de Claude Lapointe. «Toutes proportions gardées, au niveau de l'échelle d'apprentissage, je pense qu'il n'y a pas de distinction à établir entre une littérature pour adultes et une littérature pour enfants». Madame Sarrasin remarque que les illustrateurs, notamment ceux du Québec, et les auteurs qui œuvrent dans le domaine de la littérature d'enfance et de jeunesse effectuent tous une recherche approfondie afin de proposer des réalisations artistiques de qualité. Démarche qui permet justement aux jeunes «de cheminer, de partir, de plonger dans un univers d'imaginaire» analogue à celui des adultes.

L'auteure québécoise Michèle Marineau, comme son collègue François Gravel, revient sur l'existence de contraintes «plus grandes [...] de clarté» en littérature d'enfance et de jeunesse, qui font qu'il n'y a pas de séparation possible entre celle-ci et la littérature générale. François Gravel — qui écrit aussi pour les adultes — précise que «la particularité de la littérature jeunesse serait que c'est la seule qui est explicitement ciblée à un groupe [...] On est donc plus conscient de notre "client", notre lecteur».

Un seul des spécialistes de l'enseignement rencontrés opte pour cette représentation de l'espace littéraire. Jean-Louis Dufays, didacticien de la lecture littéraire à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve en Belgique, considère que «la spécificité [de la littérature d'enfance et de jeunesse] n'existe [...] que sur le plan éditorial». Selon Dufays, «ce qui a une spécificité sur le plan des modes de publication, et des modes de critique, et des modes de présentation même des ouvrages, n'en a pas sur le plan des contenus et des formes d'écriture». Pourquoi? Parce ce qu'«il y n'a vraiment pas de rhétorique qui soit exclusive à la littérature de jeunesse, il n'y a pas de vocabulaire qui lui soit exclusif, il n'y a pas de contenu thématique qui lui soit exclusif».

Aux yeux du didacticien, cela n'est pas sans avoir d'incidence sur l'enseignement/apprentissage de la littérature en classe de français et sur le corpus des textes pour la classe de langue première. «Sur le plan didactique, je ne vois vraiment pas de raison pour établir une hiérarchie stricte et une séparation nette entre les œuvres de littérature dite de jeunesse et les œuvres

dites de littérature». Toutefois, il faut souligner qu'une telle prise de position demeure marginale dans le domaine de la didactique de la littérature, les agents qui y travaillent ayant plutôt tendance, comme nous le verrons, à soutenir des conceptions hiérarchisées de l'espace littéraire.

L'idée de «spécificité éditoriale» revient chez Raoul Dubois, spécialiste français de la littérature de jeunesse. Ce dernier avance qu'«il y a une édition pour la jeunesse et une édition générale [...] mais à l'intérieur des deux [...] il y a de la littérature». Or, quelle est la nature de cette littérature unique? «Toute œuvre littéraire est tentative de dialogue entre l'auteur et les lecteurs». Caractéristique qui se retrouve, d'après Dubois, aussi bien dans une certaine partie de l'édition générale que dans une certaine partie des textes édités en littérature d'enfance et de jeunesse.

Il y a la «bonne et la mauvaise» littérature, suggère l'écrivaine et spécialiste Luda Schnitzer. Et celle-ci d'avancer quelques preuves historiques: «La Fontaine n'écrivait pas ses fables pour les enfants, il les écrivait pour tout ce qu'il y avait de grand. Pouchkine, lorsqu'il a écrit ses contes, faisait un travail extrêmement sérieux sur le folklore. C'était publié dans des journaux uniquement pour les adultes!» La littérature n'est donc qu'une.

Dans ce courant de pensée, certains se font plus radicaux. C'est notamment le cas de l'écrivain et enseignant Yak Rivais, qui affirme avec force: «Quand on me parle de littérature de jeunesse, je dis non! Pour moi, cette idée n'existe pas [...] La littérature, qu'elle soit pour enfants ou pour adultes, c'est de la littérature». Encore plus explicite, l'écrivaine parisienne Anne-Marie Pol⁴ soutient que la littérature d'enfance et de jeunesse — aussi littéraire que la littérature générale — est victime du mépris des instances des champs littéraire et scolaire. «Pourquoi? Parce que ça s'adresse aux enfants, simplement, et l'enfant est toujours considéré avec condescendance par l'adulte. Je pense que si cette littérature est regardée de façon un peu dédaigneuse, c'est parce ce que l'enfant lui-même est dédaigné».

«Il y a une littérature puis il y a une mode pour les enfants. Il y a un paquet de choses pour les enfants» ironise l'écrivain et éditeur Robert Soulières. Conscient du problème du statut de l'enfant vis-à-vis de l'adulte, Soulières souligne que «s'il n'y a pas de littérature de jeunesse forte, il n'y aura pas de lecteurs adultes forts». Là réside, selon l'auteur/éditeur, l'essence des textes littéraires: la littérature d'enfance et de jeunesse se doit nécessairement d'être aussi littéraire — aussi aboutie — que la littérature dite pour adultes, car on y forme les lecteurs adultes de demain.

L'écrivaine Carmen Marois dénonce à son tour, en souscrivant à une représentation unitaire du champ littéraire, l'attitude complaisante des littéraires à l'égard de la littérature d'enfance et de jeunesse. Elle prétend que les écrivains de ce secteur éditorial doivent être beaucoup plus vigilants quant aux thèmes, aux contenus et même aux mots qu'ils présentent à leurs jeunes lecteurs. Circonspection qui conduit nécessairement, selon la

Québécoise, les écrivains d'enfance et de jeunesse à produire des histoires mieux articulées et surtout mieux narrées.

Robert Soulières abonde dans le même sens que l'écrivaine Marois: «De toute façon, qu'on soit un grand romancier "Best Seller", ou un [écrivain] très intellectuel, ou un auteur de livres pour enfants, on a tous les mêmes vingt-six lettres, sauf qu'on ne les met pas à la même place. On les juxtapose à notre façon». À l'instar de Claude Lapointe, Soulières établit un lien entre la littérature et une autre forme d'art: «C'est comme la musique. Tu as sept notes et tu peux faire un monde. [...] Ça répond à des besoins différents et à des moments de la vie différents». Ses collègues Gérard Purcell et Jacques Clément abondent dans le même sens et ne comprennent pas comment on pourrait se représenter autrement la littérature.

En résumé, toutes ces personnes défendent avec fermeté une conception unitaire du champ littéraire. Pour elles, il s'avère erroné, voire absurde ou même dangereux, d'envisager l'espace littéraire de façon hiérarchisée et de le compartimenter en territoires séparés.

2.2 Deux littératures distinctes et autonomes

Contrairement aux gens cités plus haut, les tenants de cette deuxième position pensent qu'il n'existe non pas un seul et même champ littéraire, mais plutôt deux champs indépendants: le champ de la littérature générale et le champ de la littérature d'enfance et de jeunesse. À travers leurs ressemblances et leurs différences, ces deux champs demeurent, du moins au niveau éditorial, des entités en constante évolution.

On constate que beaucoup moins de personnes — notamment chez les créateurs littéraires — choisissent cette représentation du domaine littéraire. Susie Morgenstern est d'ailleurs la seule, avec Dominique Demers, du groupe des écrivains interrogés, qui adhère à cette définition dichotomique de l'espace littéraire. «Je ne suis pas de celles qui militent pour dire "non, nous ne sommes pas de la littérature pour la jeunesse, nous sommes de la littérature tout court". Ça me convient très bien de dire qu'on est une littérature spécifique». À l'opposé des écrivains québécois Marineau et Gravel, Susie Morgenstern justifie sa position en précisant qu'il existe effectivement des règles et des contraintes propres à la littérature de jeunesse, éléments qui forgent son identité spécifique par rapport à la littérature pour adultes.

Ce sont surtout les spécialistes de la littérature d'enfance et de jeunesse (professeurs, critiques, *etc.*) qui défendent l'existence de deux littératures distinctes et autonomes. Le professeur Jean Perrot croit profondément à la spécificité du champ littéraire pour l'enfance et la jeunesse face à celui de la littérature générale. Le pédagogue motive cette prise de position en soulignant que la littérature d'enfance et de jeunesse est confrontée à un problème de reconnaissance: «Elle n'est pas encore à statut tout à fait égal avec la littérature

dite générale [...] parce que les institutions qui la légitiment ne sont pas encore à statut égal». En référence à la théorie de la sociologie de la littérature de Pierre Bourdieu, Perrot voit ainsi l'avenir des deux espaces en jeu: «La valeur symbolique de la littérature de jeunesse sera à égalité avec celle de la littérature générale quand le statut de l'enfant sera mis au même niveau [que celui de l'adulte]». Ce qui rejoint, d'une certaine manière, l'opinion citée plus haut de l'écrivaine Anne-Marie Pol.

Bernard Epin, qui a rédigé plusieurs ouvrages sur la littérature d'enfance et de jeunesse, abonde dans le même sens que Jean Perrot. «Il y a [...] historiquement et aujourd'hui des œuvres qui rencontrent l'enfance». Ce qui lui fait dire que la littérature de jeunesse est une littérature vouée à un public spécifique, «une vraie littérature» pour un public déterminé, les enfants et les jeunes, distinct d'un autre, celui des adultes.

Les codirecteurs de la revue belge de littérature de jeunesse *Alice*, Daniel Fano et Nicole Nachtergeale, considèrent eux aussi qu'il existe deux littératures distinctes. Fano fonde cette position en affirmant que «la littérature d'enfance et de jeunesse se justifie en tant qu'entité autonome parce qu'elle produit des mythes».

Au Québec, Dominique Demers est bien connue de par sa triple situation d'écrivaine, de critique littéraire et de spécialiste de la «littérature jeunesse», pour reprendre une expression qui lui est chère. Elle défend aussi une définition bipolaire de l'espace littéraire. Selon elle, «la littérature de jeunesse mérite, doit absolument exister». La «littérature jeunesse», en soi, «c'est un autre art, c'est un autre champ littéraire». Pourquoi donc? «On a inventé les livres pour enfants parce qu'on venait d'inventer l'enfance. On a inventé la littérature jeunesse quand on a inventé l'adolescence». C'est justement ce dernier phénomène qui engendre, selon Dominique Demers, un clivage entre les deux champs. «Il y a tellement de différences, l'album, etc. Même le petit roman [premier roman]. C'est une littérature de transition». Bref, la littérature d'enfance et de jeunesse — la littérature jeunesse — servirait à initier puis à préparer le passage du jeune vers la littérature générale. «Mais ce n'est surtout pas une sous-littérature!»

2.3 Une pré/para/sous-littérature d'enfance et de jeunesse

Selon une troisième tendance, quelques agents suggèrent des définitions fortement hiérarchisées de l'espace littéraire. Pour eux, il n'existe qu'une seule et véritable littérature — «la» littérature — autour de laquelle gravitent, dans des sous-champs, quelques «satellites» dont la littérature dite d'enfance et de jeunesse, la littérature policière, etc. Ces «paralittératures», ces «pré-littératures», ces «sous-littératures» demeurent toutes des manifestations littéraires en marge de la grande littérature, celle reconnue et instituée comme telle.

Le professeur Pierre Yerlès, didacticien du français à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, adhère à une telle conception. Il associe ainsi la littérature d'enfance et de jeunesse à «la littérature des *minores*, les petites littératures, auxquelles peut-être un certain type de public, qu'il soit le public populaire, peut-être aussi le public de l'enfance et de l'adolescence, a plus aisément accès que certains grands textes littéraires».

Georges Legros, lui aussi didacticien du français et de la littérature à l'Université de Namur, justifie ainsi sa position:

Si, comme j'ai tendance à le croire [...] les œuvres destinées à la jeunesse sont plutôt des copies de ce qui s'est inventé un certain temps auparavant, ailleurs, en gros si les romans pour les jeunes s'écrivent comme sont écrits les romans pour les adultes auparavant, alors j'aurai tendance à dire qu'il y a là quelque chose qui ne participe pas au mouvement de la littérature.

Le professeur Legros perçoit la littérature de jeunesse comme un «moment», un moyen plus facile que d'autres pour aider les jeunes élèves à entrer dans le monde de la littérature. Il poursuit ainsi: «[...] sûrement pas comme un objectif ou comme un champ de textes dans lequel on pourrait rester». En somme, la littérature de jeunesse ne pourrait être appréhendée «comme un champ autonome, mais plutôt comme un sous-champ».

Dans la même veine, la didacticienne québécoise Monique Lebrun de l'UQAM affirme: «Il n'y a qu'un seul vaste champ, c'est le champ de la littérature [...] Il y a la littérature de jeunesse, c'est un sous-champ. C'est un sous-champ comme la littérature féministe est un sous-champ». Madame Lebrun soutient qu'«il existe des schémas en littérature de jeunesse et ces schémas sont d'autant plus voyants que les jeunes lecteurs, eux, ne font pas la sélection [...] ils n'ont pas le filtre que nous avons, nous les adultes». La spécialiste considère en effet qu'il existe, en littérature d'enfance et de jeunesse, une répétition dans les thèmes, les personnages, les lieux, les structures narratives, etc., qui contribue à uniformiser la production issue de cet espace éditorial, ce qui enlève à ces œuvres une part de leur originalité littéraire.

Déjà, au milieu des années 1970, le professeur de littérature Pierre Massart, de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, n'hésitait pas à concevoir la littérature d'enfance et de jeunesse comme une paralittérature, entité distincte de la littérature consacrée. Selon lui, parmi les formes variées des «littératures marginales» — *polar*, *science-fiction*, etc. —, la littérature d'enfance et de jeunesse se situerait toutefois à la frontière de la sphère littéraire (Massart, 1975, p. 162). Le professeur Massart a conservé cette position à l'occasion de notre passage en Belgique.

2.4 Des prises de positions ambivalentes

Quelques-unes des personnes rencontrées n'ont pas explicitement souscrit à l'une ou l'autre des trois positions précédemment relevées, préférant plutôt nuancer leurs propositions et se situer ainsi au carrefour de deux des trois représentations de l'espace littéraire. La grande majorité de ces agents oscille entre l'idée d'une littérature unique et celle de deux littératures distinctes et autonomes. L'écrivain Jean-Louis Maunoury est l'un d'entre eux.

Je serais tenté de dire que plus on s'adresse à des enfants âgés, moins la distinction est valable, puisqu'à la limite, l'une [la littérature d'enfance et de jeunesse] se fond dans l'autre [la littérature générale]. On arrive à un âge où la notion n'a plus de sens. Il ne faut pas être extrémiste [...] On ne peut pas dire que ce qu'on propose à des enfants de 6 ans puisse être de la littérature générale qui pourrait intéresser un adulte.

Cet autre extrait de notre entretien avec l'écrivain illustre bien l'ambiguïté de ce dernier en regard d'une prise de position tranchée: «Je crois qu'un bon livre pour enfant devrait pouvoir être lu par un adulte [...] comme un livre qui le concerne encore en tant qu'ancien enfant». Ambivalence que partage Rolande Causse, écrivaine et spécialiste de la littérature d'enfance et de jeunesse. «On peut dire qu'il n'y a qu'une seule littérature. C'est vrai et ce n'est pas vrai. Ça peut aller dans un sens, ça ne peut pas aller dans l'autre». Elle précise ainsi sa pensée:

Mes livres [de jeunesse] sont de la littérature, on est d'accord. Mais, dans l'autre sens, si on prend un écrivain comme Joyce ... *Ulysse*. C'est de la littérature, on est tous d'accord. Est-ce qu'on peut le donner aux enfants? [...] Alors, si vous voulez, la littérature de jeunesse est de la littérature, mais en revanche une partie de la littérature ne peut pas être mise dans les classes.

Jean Fabre, fondateur et président de la maison d'édition française L'École des loisirs, hésite lui aussi à soutenir une position unique, même s'il considère que toute littérature, quelle qu'elle soit, «est une littérature identique aux autres». Jean Fabre tempère pourtant cette prémisse. «Prendre en conscience l'écart qu'il peut y avoir entre la littérature de jeunesse et la littérature des adultes, c'est le fait que les motivations qui suscitent l'intérêt du jeune lecteur ne sont pas les mêmes qui suscitent l'intérêt des adultes». L'éditrice Marie Lallouet (Casterman / secteur jeunesse) semble tout aussi ambivalente: «La littérature de jeunesse, je pense qu'elle existe en tant que telle [...] Je crois que tout est de la littérature.»

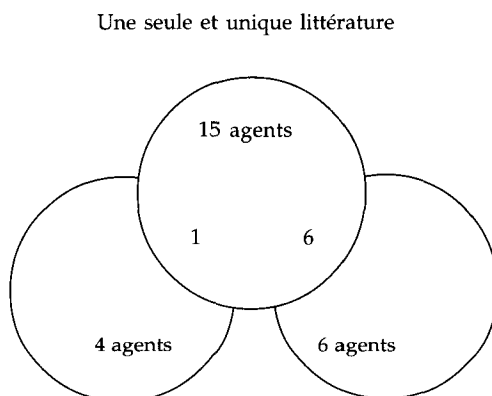
Jacques Charpentreau, poète et spécialiste de la poésie, se retrouve lui aussi «pris entre deux feux». Il se situe en effet à mi-chemin entre l'idée d'une littérature unique et celle d'une pré/para/sous-littérature d'enfance

et de jeunesse. «Il y a ce que l'on souhaite et il y a les faits. Dans les faits, il existe deux littératures, et je dirai même qu'il existe un ghetto de la littérature [...] Il vient en partie d'un mépris pour l'enfance». Après avoir noté ce préjugé déjà dénoncé par l'écrivaine Anne-Marie Pol, Charpentreau exprime le souhait «qu'il n'y ait qu'une seule littérature, avec des stratifications et puis des galeries qui permettent d'aller vers ...».

Synthèse

De trente-deux entrevues réalisées avec des agents des champs littéraire et scolaire, retenons en premier lieu qu'une seule personne s'est abstenue de prendre position quant au problème de la définition de la littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à la littérature générale. Tous les autres agents rencontrés ont explicitement soutenu l'une ou l'autre des trois représentations relevées et mentionnées plus haut ou ont choisi, du moins, de nuancer leur engagement en optant pour une position mitoyenne. Le tableau 4 fait état de la situation des agents par rapport à la conception défendue de l'espace littéraire.

Tableau 4
Répartition des agents en fonction de leur conception



La littérature et une pré/para/sous-littérature d'enfance et de jeunesse

Deux littératures distinctes et autonomes

* Une personne s'est abstenue de prendre position.

La faible taille de l'échantillon et son déséquilibre ne permettent évidemment pas de parvenir à des conclusions générales, mais la somme des informations recueillies au cours des 32 entretiens nous aide à dégager certaines tendances et à mieux cerner le débat lié au problème de la définition de l'idée de littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à celle de littérature dite générale. Notre enquête vient confirmer une hypothèse de recherche initiale, issue de la recension des écrits, à savoir qu'on peut distinguer trois grandes positions épistémologiques comme le démontrent les tableaux 4 et 5.

Tableau 5
Répartition en % des agents rencontrés en fonction de la conception défendue

	<i>Nombre d'agents</i>	<i>%</i>
Une seule et unique littérature	15	46,9
Deux littératures distinctes et autonomes	6	18,8
La littérature et une pré/para/sous-littérature d'enfance et de jeunesse	4	12,5
Conception bipolaire (deux des trois positions)	6	18,8
Abstention	1	3,0
Total:	32	100,0

Notons qu'une majorité d'agents quinze personnes (46,9%) — considère qu'il n'existe qu'une seule et unique littérature, que le champ littéraire est un grand tout unitaire, mais qui peut cependant, selon quelques agents, être constitué de deux domaines éditoriaux spécifiques: l'édition pour l'enfance et la jeunesse ainsi que l'édition pour adultes. Toutes ces personnes qui défendent cette représentation insistent sur le fait qu'il n'existe aucune distinction d'essence entre la littérature dite générale et la littérature dite d'enfance et de jeunesse.

Les agents qui soutiennent l'idée d'une seule et unique littérature — d'une façon assez intuitive, d'ailleurs — sont pour la plupart des créateurs (écrivains, illustrateurs). De nombreux spécialistes de la littérature d'enfance et de jeunesse ainsi que quelques éditeurs participent aussi de cette mouvance. Un seul didacticien rencontré entrevoit ainsi l'espace littéraire.

En revanche, six agents, soit 18,8 % des personnes rencontrées en entrevue, soutiennent que la littérature d'enfance et de jeunesse et la littérature pour adultes sont distinctes l'une de l'autre et constituent deux champs

autonomes. Les personnes qui se représentent ainsi l'univers littéraire sont, pour la plupart, des spécialistes de la littérature d'enfance et de jeunesse (professeurs, critiques, animateurs, etc.). D'après eux, la littérature d'enfance et de jeunesse possède des éléments distinctifs, dont l'âge des lecteurs, et des caractéristiques formelles propres, par exemple les récits illustrés (albums), ces éléments faisant en sorte que cette littérature se différencie de la littérature générale.

Dans un troisième temps, seulement quatre agents (12,5 %) prétendent que le champ littéraire est un vaste domaine autour duquel gravitent des pré/para/sous-littératures, dont la littérature d'enfance et de jeunesse. Ces personnes sont des spécialistes de l'enseignement de la littérature, didacticiens ou littéraires. Ils conçoivent en effet la littérature d'enfance et de jeunesse comme une littérature d'initiation à la grande littérature légitimée (une pré littérature), cette littérature ne créant rien d'innovateur et se contentant de reproduire ce qui a été inventé auparavant au sein de la grande littérature (une para/sous-littérature). Bien que nécessaire à l'éveil littéraire des enfants et des jeunes, la littérature d'enfance et de jeunesse ne peut prétendre au même statut que la littérature générale. Son rôle se réduirait à servir de porte d'entrée plus facile à l'univers littéraire consacré.

Les six derniers agents (18,8 %) se situent à la croisée de deux des trois positions relevées. Ils hésitent en majorité entre la défense d'une conception unitaire du champ littéraire ou d'une représentation dichotomique d'une littérature constituée de deux champs spécifiques. Pour justifier leur position plus ambiguë, ils soulignent la pertinence des arguments des deux «camps».

Près de cinquante pour cent des personnes rencontrées en entrevue défendent donc une conception unitaire du champ littéraire. Ce sont les créateurs qui revendiquent ainsi, pour la littérature d'enfance et de jeunesse, un statut littéraire égalitaire face à la littérature générale. À l'opposé, les didacticiens de la littérature et les littéraires semblent plutôt attachés à une représentation hiérarchisée de l'espace littéraire.

La définition de la littérature d'enfance et de jeunesse par rapport à la littérature générale suscite, de toute évidence, des prises de positions différentes entre le champ didactique et le champ artistique. Y aurait-il une scission entre le monde de la création et le monde de l'enseignement? Considérant les données de notre étude, nous aurions tendance à le croire ...

Pour la suite de nos travaux, il nous reste à dégager des résultats de notre recension des écrits et de nos entrevues certains principes pour l'établissement d'un modèle de corpus des textes littéraires pour la classe de langue première. Cette démarche sera l'objet de notre troisième et dernier article.

Notes

- 1 Voir le premier article publié dans le numéro précédent de *CCL/LCJ*: Boutin, Jean-François, «Le problème du corpus de textes littéraires en classe de langue première. Examens des idées de littérature et de littérature d'enfance et de jeunesse», *CCL/LCJ*, 91/92, vol.24, 3/4, automne/hiver 1998, p. 83-102.
- 2 L'épistémè d'une discipline ou un champ d'étude peut être défini comme l'ensemble des connaissances établies qui lui sont propres.
- 3 Consulter le premier article, où l'idée d'épistémologie est définie en tant que réflexion sur la constitution des savoirs — disciplinaires — en contexte, ici la classe de langue première.
- 4 Anne-Marie Pol, écrivaine française, a vu l'un de ses textes, *Le Galop du templier*, être publié au Québec par les Éditions Hurtubise HMH (collection Plus).

Ouvrages cités et consultés

- Bourdieu, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- Bourdieu, Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- Chiss, Jean-Louis, Jacques David et Yves Reuter, *Didactique du français. État d'une discipline*, Paris, Éditions Nathan, 1995.
- Cormier, Robert, *L'Éclipse*, Paris, L'école des loisirs, 1989.
- Demers, Dominique, *Du Petit Poucet au Dernier des Raisins. Introduction à la littérature jeunesse*, Boucherville / Ste-Foy, Québec/Amérique Jeunesse / Télé-Université, 1994.
- Dubois, Jacques, *L'Institution de la littérature*, Paris / Bruxelles, Nathan / Éditions Labor, 1978.
- , «Analyse de l'institution littéraire. Quelques points de repère», *Pratiques*, 32, décembre 1981, p.122-130.
- Dufays, Jean-Louis et Louis Gemenne, «De l'analyse textuelle à l'appropriation personnelle des textes», *Le français aujourd'hui*, 112, 1995, p. 72-79.
- Escarpart, Denise D. et M. Vagné-Debas, *La Littérature d'enfance et de jeunesse. État des lieux*, Paris, Hachette, 1988.
- Gervais, Flore, «Didactique de la littérature jeunesse, didactique du plaisir de lire», *Québec français*, 100, hiver 1996, p. 48-50.
- Goldenstein, Jean-Pierre, *Entrées en littérature*, Paris, Hachette, 1990.
- Huberman, A. Michael et Matthew B. Miles, *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck Wesmael, 1991.
- Legros, Georges, «Littérature, le grand retour», *La lettre de la DFLM*, 10, 1992, p. 2.
- , «Quelle place pour la didactique de la littérature?», ds Chiss et al. (1995), p. 33-45.
- , «Au delà des œuvres, la littérature?», *Français 2000*, 149/150, février 1996, p. 15-21.
- Madore, Edith, *La Littérature pour la jeunesse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994.
- Massart, Pierre, «Literature and paraliterature: writing for children and young people», *Introduction to Social Science Journal*, vol. XXVIII, 1, 1975, p.161-183.
- Poslaniec, Christian, *De la lecture à la littérature*, Paris, Éditions du Sorbier, 1992.
- Roy, Bruno, *Enseigner la littérature au Québec*, Montréal, XYZ Éditeur, 1994.
- Reuter, Yves, «Didactique du français: la place de la littérature», *Bulletin pédagogique de la langue maternelle*, vol.2, 2, automne 1987, p. 50-59.
- Simard, Claude, «Le choix des textes littéraires, une question idéologique», *Québec français*, 100, hiver 1996, p. 44-47.
- , *Éléments de didactique du français langue première*, Saint-Laurent, ERPI, 1997.
- Soriano, Marc, *Guide de littérature pour la jeunesse*, Paris, Flammarion, 1975.

Vernet, Catherine, «La littérature policière de jeunesse: caractéristiques des genres et propositions didactiques», *Pratiques*, 88, décembre 1995, p. 81-122.
Yerlès, Pierre et Marc Lits, «Pour une didactique de la littérature», *Dialogues et cultures*, 36, 1992, p. 107-118.

Jean-François Boutin est professeur de didactique à l'Université du Québec à Rimouski (campus de Lévis).